

Dossier RG 25-821 - Mme MASSENA // M. et MMe BONNARD

1 message

Michel et Monique BONNARD <bonnard63@gmail.com>

26 mars 2026 à 16:39

À : referes.tj-clermont-ferrand@justice.fr

Messieurs,

Maître Duval nous transmet ce jour copie de votre mail du 10 Mars .

Notre Société de protection juridique nous demande de lui adresser un PV de conciliation ou de non conciliation. Pourriez vous nous transmettre ce document.

Suite à l'entretien téléphonique avec votre service, vous nous indiquez qu'aucune conciliation n'a pu se faire jour au cours de la réunion du 10 Décembre 2025.

Il nous semble nécessaire de vous indiquer :

Qu'un accord oral est intervenu entre les parties, au cours de cette réunion du 10/12/2025.

Que nous avons accepté, en conséquence, de remettre, à Madame MASSENA, ce même jour, sur l'insistance de M. Leroi, à titre humanitaire et compte tenu de ses difficultés de santé, 2 télécommandes et une clef sécurisée du portail séparant nos parcelles.

Qu'il a été précisé que cette remise ne valait aucunement reconnaissance d'un droit réel à son profit.

Cette remise de clefs et de télécommandes a été effectuée en présence de M. LEROI, Conciliateur Judiciaire, de Madame MASSENA et de sa fille, ainsi que des avocats des parties, dont Me PUJO.

M. LEROI a pu vérifier que ces télécommandes et cette clef sécurisée fonctionnaient parfaitement.

Il nous semble nécessaire que ces éléments constatant que nous avons accepté et exécuté nos engagements se trouvent relatés dans le PV émanant du Conciliateur Judiciaire.

M. LEROI, ne disposant pas des services d'un greffier dans cette réunion décentralisée a demandé à ME DUVAL, notre conseil, de bien vouloir établir le protocole découlant de cette réunion.

Celui-ci a émis ce protocole qui a été adressé à Maître PUJO pour signature de sa mandante.

Malgré plusieurs relances, aucune réponse n'a été apportée.

Le référé de Madama MASSENA portant sur une demande de remise de télécommandes, se trouve désormais sans objet.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir tenir compte de ces éléments en nous indiquant la suite donnée.

Nous restons bien évidemment à votre disposition pour vous fournir tous éléments complémentaires que vous jugeriez nécessaires.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Monique et Michel BONNARD

12 Boulevard Thermal

63100 Clermont Ferrand

04-63-08-28-09**bonnard63@gmail.com**